Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

PROJET PARTICULIER PP27-0298

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 1er février 2021 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

Cette résolution vise à autoriser le projet particulier PP27-0298, en vue de permettre la démolition et la construction d'un bâtiment pour l'École Sainte-Claire, située aux 3075-3077, avenue Lebrun et portant le numéro de lot 2 244 141.

Description de la zone

Le projet est situé dans la zone 0440 qui est délimitée approximativement au nord par la rue Baldwin, au sud par la rue Lebrun, à l'ouest par la rue De Teck et à l'est par la rue de Marseille.

Consultation écrite

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2020 portant le numéro 2020-074, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique* (RLRQ, c. S-2.2), ce projet particulier sera soumis à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours** à partir du 10 février jusqu'au 24 février 2021.

Durant cette période, toute personne intéressée peut participer à la procédure de consultation écrite en transmettant ses questions et/ou commentaires par écrit à l'attention de la soussignée, en personne ou par la poste à l'adresse suivante :

Bureau d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
6854, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1N 1E1

ou encore par courriel au : MHM_greffe-consultation@montreal.ca

Afin de recevoir une répondre aux questions et/ou commentaires soumis, l'envoi doit inclure les renseignements suivants :

- nom et prénom
- adresse résidentielle
- numéro de téléphone et/ou adresse courriel.
- Le nom et numéro du projet particulier.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 24 février 2021 pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

La documentation relative à cette demande de projet particulier est disponible pour consultation sur le site web de l'arrondissement, à l'adresse suivante :

https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-mhm

Les réponses aux commentaires et aux questions reçues par écrit seront transmises par écrit avant l'adoption du second projet de résolution.

FAIT À MONTRÉAL, CE 3E JOUR DE FÉVRIER 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva

Division des relations avec les citoyens et du greffe
6854, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1E1
Téléphone : 514 872-4228
Télécopieur : 514 868-4112

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Avis public – consultation écrite

Je soussignée, Dina Tocheva, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, déclare que l'avis public concernant la tenue d'une consultation écrite 10 au 24 février 2021, a été publié le 3 février 2021 sur le site internet de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

CERTIFIÉ SOUS MON SERMENT D'OFFICE, À MONTRÉAL, CE 3E JOUR DE FÉVRIER 2021.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva